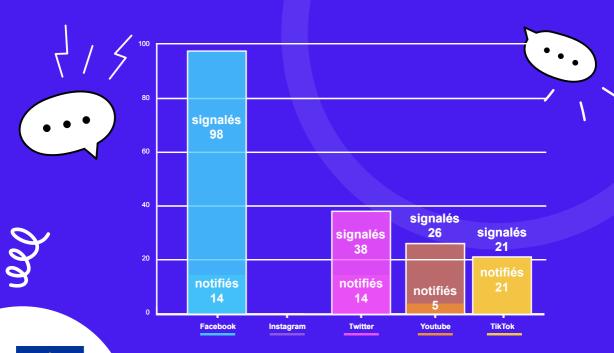




Temps de réponse aux notifications par platforme

Nombre de réponse aux notifications dans les 24 heures

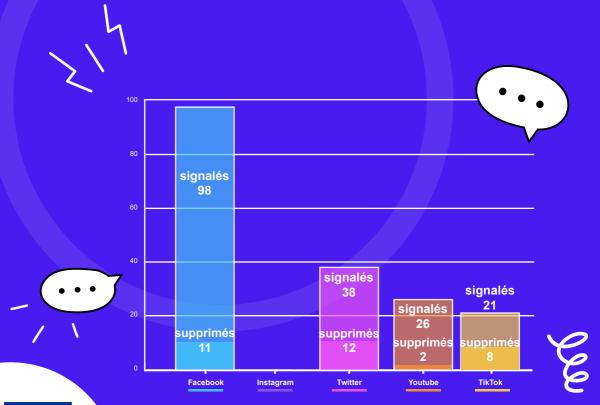








Taux de supression par plateforme









Nombre de notifications sans feedback









Motifs des signalements pour conduite haineuse

Apologie du national-socialisme 0,55%
Haine fondée sur le genre,

Haine fondée sur le genre, incluant son identité et son expression 2,19%

Négation et distorsion de l'Holocauste 0,55%

Haine liée à l'orientation sexuelle 0.55%

Racisme 9,29%

Antisémitisme 31,15%

Islamophobie 28,42%



Racisme anti-Arabe 4,92%

Xénophobie 2,19%

Motifs multiples 10,38%

Anti-migrant 9,84%

 Les motifs multiples indiquent qu'un ou plusieurs motifs sont abordés dans le message, le commentaire ou la vidéo."

** * *

* * *

Financé par
l'Union européenne





Le CEJI a enregistré un total de 183 cas depuis le début du projet, dont 72 ont été signalés entre juin et juillet. Une proportion significative (38,89 %) de ces cas récents impliquait des discours de haine anti-musulmans, tandis que d'autres visaient des réfugiés et des individus d'origine maghrébine, spécifiquement marocains. Cela reflète les discours contemporains qui influencent la société belge. La majorité des cas signalés étaient des commentaires laissés sous des publications de dirigeants politiques ou d'associations ayant un passé de promotion de la discrimination et de la ségrégation. Des appels à la violence ont également été enregistrés. Facebook et X (auparavant connu sous le nom de Twitter) ont mis du temps à réagir, laissant un nombre considérable de cas sans réponse et ne supprimant pas les discours de haine illégaux conformément aux lois belges. Certains cas n'ont été supprimés qu'après une demande d'examen plus approfondi via les « Trusted Flaggers ». En raison de ressources humaines limitées pendant la période de vacances, YouTube n'a pas été surveillé au cours de cette phase de rapport.



